

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapport de l'auditeur indépendant	95
États consolidés du résultat net	97
États consolidés du résultat global	98
Bilans consolidés	99
États consolidés des variations des capitaux propres	100
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	101
Notes annexes	102
Note 1 Information sur la Société	102
Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables	102
Note 3 Charges autres que les commissions	109
Note 4 Autres titres de placement	110
Note 5 Prêts	111
Note 6 Titrisations	111
Note 7 Autres actifs	112
Note 8 Participation dans des entreprises associées	113
Note 9 Commissions de vente inscrites à l'actif	114
Note 10 Goodwill et immobilisations incorporelles	115
Note 11 Dépôts et certificats	116
Note 12 Autres passifs	116
Note 13 Avantages du personnel	117
Note 14 Impôt sur le résultat	121
Note 15 Dette à long terme	122
Note 16 Capital social	123
Note 17 Gestion du capital	123
Note 18 Paiements fondés sur des actions	124
Note 19 Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	126
Note 20 Gestion des risques	127
Note 21 Instruments financiers dérivés	130
Note 22 Juste valeur des instruments financiers	131
Note 23 Bénéfice par action ordinaire	134
Note 24 Passifs éventuels, engagements et garanties	135
Note 25 Transactions entre parties liées	135
Note 26 Information sectorielle	136

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. et de ses filiales (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2018 et 2017, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT *(suite)*

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous déterminons et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Haik (Haig) Vanlian.

 **Deloitte** S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Winnipeg, Manitoba

Le 8 février 2019

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2018	2017
Produits		
Honoraires de gestion	2 239 182 \$	2 180 964 \$
Honoraires d'administration	427 093	439 700
Honoraires de distribution	370 906	385 069
Produits tirés des placements nets et autres produits	61 928	52 603
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	149 962	95 674
	3 249 071	3 154 010
Charges		
Commissions	1 098 643	1 142 567
Charges autres que les commissions (note 3)	1 043 482	1 112 634
Charges d'intérêts (note 15)	120 859	114 157
	2 262 984	2 369 358
Bénéfice avant impôt sur le résultat	986 087	784 652
Impôt sur le résultat (note 14)	209 919	173 887
Bénéfice net	776 168	610 765
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	767 318 \$	601 915 \$
Bénéfice par action (en \$) (note 23)		
– De base	3,19 \$	2,50 \$
– Dilué	3,18 \$	2,50 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens)

	2018	2017
Bénéfice net	776 168 \$	610 765 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de (2 835) \$</i>	18 166	s.o.
Avantages du personnel		
Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, <i>déduction faite de l'impôt de 6 117 \$ et de 7 992 \$</i>	(16 523)	(21 616)
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de néant</i>	5 035	14 235
Éléments qui pourraient être reclassés subséquentement en résultat net		
Titres de placement disponibles à la vente		
Profits (pertes) net(te)s latent(e)s, <i>déduction faite de l'impôt de (4 401) \$</i>	s.o.	31 119
Reclassement des (profits) pertes réalisé(e)s en résultat net, <i>déduction faite de l'impôt de 249 \$</i>	s.o.	(685)
	s.o.	30 434
Participation dans des entreprises associées et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de (412) \$ et de (2 459) \$</i>	18 637	(11 741)
	25 315	11 312
Total du bénéfice global	801 483 \$	622 077 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

BILANS CONSOLIDÉS

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 DÉCEMBRE 2018	31 DÉCEMBRE 2017
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	650 228 \$	966 843 \$
Autres titres de placement (note 4)	459 911	379 696
Fonds de clients déposés	546 787	489 626
Débiteurs et autres montants à recevoir	319 609	305 062
Impôt sur le résultat à recouvrer	9 316	33 928
Prêts (note 5)	7 738 031	7 849 873
Instruments financiers dérivés (note 21)	16 364	35 692
Autres actifs (note 7)	46 531	64 558
Participation dans des entreprises associées (note 8)	1 651 304	1 551 013
Immobilisations	138 647	150 468
Commissions de vente inscrites à l'actif (note 9)	105 044	767 315
Impôt sur le résultat différé (note 14)	75 607	60 661
Immobilisations incorporelles (note 10)	1 191 068	1 184 451
Goodwill (note 10)	2 660 267	2 660 267
	15 608 714 \$	16 499 453 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	397 379 \$	406 821 \$
Impôt sur le résultat à payer	51 894	8 018
Instruments financiers dérivés (note 21)	28 990	28 444
Dépôts et certificats (note 11)	568 799	504 996
Autres passifs (note 12)	444 173	491 280
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 6)	7 370 193	7 596 028
Impôt sur le résultat différé (note 14)	295 719	463 862
Dettes à long terme (note 15)	1 850 000	2 175 000
	11 007 147	11 674 449
Capitaux propres		
Capital social		
Actions privilégiées perpétuelles	150 000	150 000
Actions ordinaires	1 611 263	1 602 726
Surplus d'apport	45 536	42 633
Bénéfices non distribués	2 840 566	3 100 775
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(45 798)	(71 130)
	4 601 567	4 825 004
	15 608 714 \$	16 499 453 \$

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 8 février 2019.



Jeffrey R. Carney
Administrateur

(Se reporter aux notes annexes.)



John McCallum
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL SOCIAL			BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE) (note 19)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES (note 16)	ACTIONS ORDINAIRES (note 16)	SURPLUS D'APPORT			
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>						
2018						
Solde au début						
Données présentées antérieurement	150 000 \$	1 602 726 \$	42 633 \$	3 100 775 \$	(71 130) \$	4 825 004 \$
Changement de méthode comptable (note 2)						
IFRS 9	-	-	-	36 334	17	36 351
IFRS 15	-	-	-	(516 312)	-	(516 312)
Données retraitées	150 000	1 602 726	42 633	2 620 797	(71 113)	4 345 043
Bénéfice net	-	-	-	776 168	-	776 168
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	25 315	25 315
Total du bénéfice global	-	-	-	776 168	25 315	801 483
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	8 537	-	-	-	8 537
Options sur actions						
Charge de la période	-	-	3 687	-	-	3 687
Exercées	-	-	(784)	-	-	(784)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	(8 850)	-	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(541 883)	-	(541 883)
Autres produits	-	-	-	(5 666)	-	(5 666)
Solde à la fin	150 000 \$	1 611 263 \$	45 536 \$	2 840 566 \$	(45 798) \$	4 601 567 \$
2017						
Solde au début	150 000 \$	1 597 208 \$	39 552 \$	3 042 442 \$	(82 442) \$	4 746 760 \$
Bénéfice net	-	-	-	610 765	-	610 765
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	11 312	11 312
Total du bénéfice global	-	-	-	610 765	11 312	622 077
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	5 518	-	-	-	5 518
Options sur actions						
Charge de la période	-	-	3 529	-	-	3 529
Exercées	-	-	(448)	-	-	(448)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	(8 850)	-	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(541 367)	-	(541 367)
Autres produits	-	-	-	(2 215)	-	(2 215)
Solde à la fin	150 000 \$	1 602 726 \$	42 633 \$	3 100 775 \$	(71 130) \$	4 825 004 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)

2018

2017

Activités d'exploitation

Bénéfice avant impôt sur le résultat	986 087 \$	784 652 \$
Impôt sur le résultat payé	(132 611)	(165 243)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	14 462	230 874
Commissions de vente inscrites à l'actif versées	(55 685)	(271 581)
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	56 065	55 767
Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(77 190)	(32 587)
Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(18 428)	(11 165)
Modification du régime de retraite	-	(50 381)
Réduction de valeur des immobilisations incorporelles	-	92 352
Provisions au titre de la restructuration et autres	22 758	107 566
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	51 626	(25 085)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les versements liés à la provision au titre de la restructuration	847 084	715 169
Versements en trésorerie liés aux provisions au titre de la restructuration	(61 931)	(43 070)
	785 153	672 099

Activités de financement

Diminution nette des dépôts et des certificats	(1 248)	(2 758)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 771 735	2 479 511
Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(2 034 429)	(2 596 725)
Émission de débentures	200 000	850 000
Remboursement de débentures	(525 000)	-
Émission d'actions ordinaires	7 753	5 071
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(8 850)	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(541 759)	(541 282)
	(1 131 798)	184 967

Activités d'investissement

Achat d'autres placements	(154 463)	(196 568)
Produit de la vente d'autres placements	93 498	62 196
Augmentation des prêts	(1 748 387)	(2 630 232)
Remboursement des prêts et autres	1 895 648	2 768 775
Entrées d'immobilisations, montant net	(7 117)	(16 549)
Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions	(49 149)	(49 533)
Investissement dans China Asset Management Co., Ltd.	-	(439 344)
	30 030	(501 255)

(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(316 615)	355 811
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	966 843	611 032

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin 650 228 \$ 966 843 \$

Trésorerie	81 799 \$	88 354 \$
Équivalents de trésorerie	568 429	878 489
	650 228 \$	966 843 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts et dividendes reçus	296 793 \$	281 159 \$
Intérêts versés	290 510 \$	235 319 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

NOTES ANNEXES

31 décembre 2018 et 2017 (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

La Société financière IGM Inc. est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

UTILISATION DU JUGEMENT, D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers en vertu des normes IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans des entreprises associées. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Pour plus de détails sur les jugements et les estimations, se reporter au reste de la note 2 et aux notes 6, 8, 10, 12, 13, 14 et 22.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités pertinentes de l'entité.

Les participations de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (Lifeco) et dans China Asset Management Co., Ltd. (China AMC) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations ont initialement été inscrites au coût, et les valeurs comptables sont augmentées ou réduites afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global des participations et les dividendes reçus depuis la date d'acquisition.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 9, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). La mise en œuvre d'IFRS 9 a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 ») (suite)

La Société a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 9, comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 9. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 9 a par conséquent été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de la période considérée et les données comparatives continuent d'être présentées conformément à IAS 39.

L'incidence cumulative relative au classement et à l'évaluation en vertu d'IFRS 9 a donné lieu à une augmentation après impôt des bénéfices non distribués d'ouverture de 36,3 M\$ (49,7 M\$ avant impôt) au 1^{er} janvier 2018.

Des prêts de 282,6 M\$ auparavant détenus à des fins de transaction ont été reclassés au coût amorti à la suite de l'évaluation des caractéristiques du modèle économique et des flux de trésorerie contractuels de la Société.

Une réévaluation totale de 49,7 M\$ a été comptabilisée en raison de la reprise des escomptes relativement aux pertes liées à la juste valeur comptabilisées au titre des prêts et de l'inscription à l'actif des frais d'émission des prêts hypothécaires auparavant passés en charges.

D'autres titres de placement de 19,9 M\$ disponibles à la vente ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer d'autres titres de placement de 262,8 M\$ à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ce reclassement n'a pas influé sur les bénéfices non distribués d'ouverture; toutefois, ce choix fait en sorte que les profits et les pertes latents sur ces placements ne seront jamais reclassés en résultat net.

La Société a adopté les exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9. À la suite de l'évaluation du modèle économique, les prêts hypothécaires auparavant classés comme détenus à des fins de transaction, et par la suite reclassés dans les Prêts et créances, sont désormais classés au coût amorti lorsqu'ils sont montés. Par conséquent, la Société a désigné certains instruments dérivés en tant qu'instruments de couverture pour éviter une non-concordance comptable entre les instruments dérivés et les prêts connexes. L'application des exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9 n'a pas eu une incidence significative.

L'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues n'a pas eu une incidence importante sur la charge pour pertes sur prêts de la Société.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients (« IFRS 15 »)

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les biens ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue.

IFRS 15 fournit divers critères d'admissibilité en ce qui concerne l'inscription à l'actif des coûts contractuels. Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire les coûts à l'actif en tant que coûts d'obtention d'un contrat avec un client ou de les évaluer en tant que coûts d'exécution d'un contrat conclu avec un client, il faut d'abord déterminer si le client est le fonds ou l'épargnant final.

Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire à l'actif les commissions de vente liées à la distribution des fonds d'investissement, la Société détermine si le client est le fonds d'investissement ou l'épargnant. Lorsqu'il est déterminé que le fonds d'investissement est le client, les coûts du contrat sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Lorsqu'il est déterminé que l'épargnant est le client, les coûts du contrat sont inscrits à l'actif et amortis sur une période d'au plus sept ans.

La Société a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 15, comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 15. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 15 a par conséquent été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de la période considérée et les données comparatives continuent d'être présentées conformément aux méthodes comptables de la Société en vigueur au 31 décembre 2017.

L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 15 par la Société a donné lieu à une diminution après impôt des bénéfices non distribués d'ouverture de 514,6 M\$ (703,5 M\$ avant impôt) au 1^{er} janvier 2018.

Des commissions de vente inscrites à l'actif de 703,5 M\$ ont été décomptabilisées, car elles se rapportaient à des commissions versées à l'égard de ventes pour lesquelles le client était le fonds d'investissement, ce qui a donné lieu à une diminution du passif d'impôt différé de la Société de 188,9 M\$.

Le 1^{er} janvier 2018, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») a aussi adopté IFRS 15 (note 8). L'incidence de l'application d'IFRS 15 par Lifeco s'est traduite par une baisse de la participation de la Société dans des entreprises associées de 1,7 M\$ et une diminution des bénéfices non distribués d'ouverture de 1,7 M\$ au 1^{er} janvier 2018.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients (« IFRS 15 ») (suite)

L'incidence des changements de méthodes comptables sur le bilan consolidé se présente comme suit :

	31 DÉCEMBRE 2017		AJUSTEMENT POUR TENIR COMPTE DE CHANGEMENTS APPORTÉS		1 ^{ER} JANVIER 2018	
	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE	CLASSEMENT	ÉVALUATION	VALEUR COMPTABLE	CLASSEMENT
Actif						
Prêts ¹	Détenus à des fins de transaction	286 682	(282 572)	–	4 110	Juste valeur par le biais du résultat net
	Prêts et créances	7 563 191	282 572	49 729	7 895 492	Coût amorti
		7 849 873	–	49 729	7 899 602	
Autres titres de placement ¹	Disponibles à la vente	282 756	(19 931)	–	262 825	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Juste valeur par le biais du résultat net	96 940	19 931	–	116 871	Juste valeur par le biais du résultat net
Participation dans des entreprises associées ²		1 551 013	–	(1 728)	1 549 285	
Commissions de vente inscrites à l'actif ²		767 315	–	(703 494)	63 821	
			–	(655 493)		
Passif et capitaux propres						
Impôt sur le résultat à payer ¹		8 018	–	6 880	14 898	
Impôt sur le résultat différé ^{1,2}		463 862	–	(182 412)	281 450	
Bénéfices non distribués ^{1,2}		3 100 775	(17)	(479 961)	2 620 797	
Cumul des autres éléments du résultat global ¹		(71 130)	17	–	(71 113)	
			–	(655 493)		

1. Transition à IFRS 9.

2. Transition à IFRS 15.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les honoraires de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que le service est fourni. Les honoraires d'administration sont également comptabilisés à mesure que le service est fourni. Les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont constatés à la date de transaction. Les honoraires de distribution relatifs aux opérations liées aux produits d'assurance et aux autres services financiers sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. La contrepartie est recouvrée dans un court laps de temps à partir de la date de comptabilisation des produits des services connexes. Le montant global des créances liées à ces services au 31 décembre 2018 s'est établi à 66,0 M\$ (2017 – 83,4 M\$).

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et sont ultérieurement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction de l'évaluation par la Société du modèle économique au moyen duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Un actif financier est évalué au coût amorti si sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers et de percevoir des flux de trésorerie contractuels, et que ces flux de trésorerie sont composés uniquement de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs ou si un choix irrévocable en ce sens est fait à l'égard d'instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier qui serait autrement évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global peut être désigné irrévocablement comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cela permet d'éliminer ou de réduire considérablement une non-concordance comptable.

Les actifs financiers peuvent uniquement être reclassés lorsqu'il y a eu un changement au modèle économique au moyen duquel ils sont gérés. Ces reclassements sont appliqués de façon prospective.

Les passifs financiers sont classés soit comme évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans ses entreprises associées, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net.

AUTRES TITRES DE PLACEMENT

Les autres titres de placement, qui sont comptabilisés à la date de transaction, sont classés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global certains placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les profits et les pertes latents sur ces titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global et transférés directement dans les bénéfices non distribués lorsqu'ils sont réalisés sans être comptabilisés par le biais du résultat net. Les dividendes déclarés sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Les titres de placement à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les placements à revenu fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces titres de placement sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

PRÊTS

Les prêts sont classés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti, en fonction de l'évaluation réalisée par la Société du modèle économique au moyen duquel le prêt est géré.

Les variations de la juste valeur des prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net. Les prêts évalués au coût amorti sont comptabilisés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont constatés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

La Société applique une approche de dépréciation en trois étapes afin d'évaluer les pertes de crédit attendues sur des prêts : 1) au moment de leur montage, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir est établie; 2) les pertes de crédit attendues pour toute leur durée de vie sont comptabilisées lorsqu'il existe une dégradation importante de la qualité du crédit; et 3) un prêt est considéré comme déprécié lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable qu'il soit recouvré.

DÉCOMPTABILISATION

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont présentés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

COMMISSIONS DE VENTE

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Les commissions versées à l'égard des ventes de produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires auprès du client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société effectue, entre autres, le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont constatées au coût de 370,4 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 368,3 M\$), moins l'amortissement cumulé de 231,8 M\$ (2017 – 217,8 M\$). Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 17 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composants. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut avoir subi une dépréciation. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

Les contrats de gestion de fonds d'investissement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels sont amortis sur une période d'au plus sept ans, et les contrats de distribution et autres contrats de gestion sont amortis sur une période d'au plus 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des normes IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSB ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite. Le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes découlant de la réduction sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes découlant de la réduction sont compris dans les charges autres que les commissions.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit lié aux régimes à prestations définies et est inclus dans les autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistrés au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

La Société comptabilise un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement et du régime d'unités d'actions différés. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

PROVISIONS

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporaires.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en cours attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode des actions propres.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les Autres éléments du résultat global, qui sont reclassés dans les états consolidés du résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans états consolidés du résultat net.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Les swaps conclus dans le but de couvrir les coûts des fonds de certaines activités de titrisation sont désignés comme instruments de couverture (note 20). La partie efficace des variations de la juste valeur est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global et par la suite comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Les swaps liés aux prêts hypothécaires restants ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.

Les dérivés continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, laquelle surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences propres à la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les bilans consolidés lorsque la Société possède le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

CHIFFRES CORRESPONDANTS

La Société a reclassé certains chiffres correspondants dans ses tableaux des flux de trésorerie afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré, ce qui a donné lieu au reclassement de flux de trésorerie de périodes précédentes de 14,4 M\$ des activités d'exploitation aux activités de financement et de flux de trésorerie négatifs de 29,0 M\$ des activités d'exploitation aux activités d'investissement. Ces reclassements étaient destinés à fournir des détails additionnels sur la nature des flux de trésorerie de la Société et n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice net de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 16, Contrats de location

L'IASB a publié IFRS 16 qui exige qu'un preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent et une obligation locative correspondante ayant trait à son obligation d'effectuer des paiements de loyer pour tous les contrats de location. Un preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêt sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de douze mois) et de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences. IFRS 16 peut être mise en œuvre au moyen d'une application rétrospective ou d'une application rétrospective modifiée, qui permettent toutes deux l'utilisation de certaines mesures de simplification au moment de la transition.

La Société prévoit utiliser la méthode de l'application rétrospective modifiée au moment de la transition sans retraitement des données financières comparatives. En vertu de cette méthode, la Société comptabilisera l'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 2019. La Société comptabilisera une obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, cette actualisation étant faite à l'aide du taux d'emprunt marginal du loyer au 1^{er} janvier 2019 et un actif au titre du droit d'utilisation à sa valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début, mais actualisé au à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019. La Société appliquera les mesures de simplification transitoires suivantes au moment de la transition :

- Appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.
- Comptabiliser les contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application en tant que contrat de location à court terme.
- S'appuyer sur l'évaluation qu'elle a faite des contrats de location immédiatement avant la date de première application en appliquant IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, pour déterminer si des contrats sont déficitaires, au lieu d'effectuer un test de dépréciation.

La Société finalise actuellement son évaluation de l'incidence quantitative de l'adoption d'IFRS 16 qui sera présentée au premier trimestre de 2019. L'estimation provisoire de l'incidence comprend la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation lié aux contrats de location d'environ 103 M\$ et d'un passif correspondant de 113 M\$. La dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts connaîtront une hausse en raison, respectivement, de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et des intérêts imputés à l'obligation locative. Les charges globales ne devraient pas différer de manière significative en raison de la diminution comptabilisée au titre de la charge liée aux contrats de location simple. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

NOTE 3 CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS

	2018	2017
Salaires et avantages du personnel	481 116 \$	414 808 \$
Charges de restructuration et autres charges	22 758	190 550
Charges locatives	56 816	56 140
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	56 065	55 767
Autres	426 727	395 369
	1 043 482 \$	1 112 634 \$

En 2018, la Société a engagé des charges de restructuration et autres charges de 22,7 M\$ découlant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives qui amélioreront les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.

En 2017, la Société a mis en place un certain nombre d'initiatives visant à améliorer l'efficacité opérationnelle de la Société, ce qui a donné lieu des charges de restructuration et autres charges de 190,6 M\$. En outre, la Société avait réévalué ses obligations au titre du régime de retraite et a comptabilisé une réduction de 50,4 M\$ à l'égard de la charge au titre des salaires et avantages du personnel.

NOTE 4 AUTRES TITRES DE PLACEMENT

	2018		2017	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Investissements d'entreprise	s.o.	s.o.	215 050 \$	262 825 \$
Fonds d'investissement exclusifs	s.o.	s.o.	19 601	19 931
	s.o.	s.o.	234 651	282 756
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	303 619 \$	372 396 \$	s.o.	s.o.
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	16 976	12 915	17 115	17 062
Fonds d'investissement exclusifs	78 504	74 600	79 575	79 878
	95 480	87 515	96 690	96 940
	399 099 \$	459 911 \$	331 341 \$	379 696 \$

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), dans Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP (« Portag3 »).

Personal Capital est un conseiller en patrimoine en ligne qui est constitué en société par actions et qui mène ses activités aux États-Unis. WealthSimple est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Portag3 est un fonds qui investit dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives. Wealthsimple et Portag3 sont tous deux sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power.

En 2018, la Société a affecté un montant de 88,6 M\$ dans les investissements d'entreprise, dont un investissement de 72,3 M\$ lié à Wealthsimple, ce qui comprenait la conversion en capitaux propres d'un prêt de 15,0 M\$ lié à Wealthsimple (note 7). En 2017, la Société a affecté un montant de 73,4 M\$, notamment un investissement de 25,0 M\$ lié à Personal Capital et un investissement de 42,6 M\$ lié à Wealthsimple.

En janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ (50,0 M\$ US) dans Personal Capital, ce qui augmenté son bloc de droits de vote à plus de 20 %. La Société évalue actuellement l'incidence de cet investissement additionnel sur sa comptabilisation de Personal Capital.

À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Fonds d'investissement exclusifs

La Société gère et offre des services et tire des honoraires de gestion et d'administration relatifs aux fonds d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans les bilans consolidés. Au 31 décembre 2018, l'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 143,3 G\$ (2017 – 149,8 G\$). La Société effectue des investissements dans des fonds d'investissement exclusifs qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net dans les bilans consolidés de la Société. Les investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un nouveau fonds et sont vendus au moment de la souscription de tiers investisseurs. Ce solde représente l'exposition maximale au risque de perte de la Société en ce qui a trait à ces investissements.

Certains fonds d'investissement sont consolidés lorsque la Société évalue qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Au 31 décembre 2018, les placements sous-jacents liés à ces fonds d'investissement consolidés étaient constitués principalement de trésorerie et de placements à court terme de 11,2 M\$ (2017 – 14,2 M\$), de titres de capitaux propres de 33,8 M\$ (2017 – 48,6 M\$) et de titres à revenu fixe de 3,0 M\$ (2017 – 17,3 M\$). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

NOTE 5 PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			TOTAL 2018	TOTAL 2017
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Coût amorti					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 268 830 \$	6 455 770 \$	9 929 \$	7 734 529 \$	7 563 997 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues				801	806
				7 733 728	7 563 191
À la juste valeur par le biais du résultat net				4 303	286 682
				7 738 031 \$	7 849 873 \$

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :

Solde au début	806 \$	722 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements	(326)	(612)
Pertes de crédit attendues	321	696
Solde à la fin	801 \$	806 \$

Au 31 décembre 2018, les prêts douteux totalisaient 3 271 \$ (2017 – 2 842 \$).

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 213,9 M\$ (2017 – 210,8 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 165,2 M\$ (2017 – 138,0 M\$). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 1,5 M\$ (2017 – 7,5 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 13,6 M\$ (2017 – montant négatif de 31,3 M\$). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits. Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

NOTE 6 TITRISATIONS

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, est constatée dans les dérivés et avait une juste valeur positive de 4,9 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – juste valeur positive de 4,1 M\$).

Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

NOTE 6 TITRISATIONS (suite)

	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS	OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION	NET
2018			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 246 668 \$	4 250 641 \$	(3 973) \$
PCAA commandité par des banques	3 102 498	3 119 552	(17 054)
Total	7 349 166 \$	7 370 193 \$	(21 027) \$
Juste valeur	7 405 170 \$	7 436 873 \$	(31 703) \$
2017			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 461 926 \$	4 470 908 \$	(8 982) \$
PCAA commandité par des banques	3 076 083	3 125 120	(49 037)
Total	7 538 009 \$	7 596 028 \$	(58 019) \$
Juste valeur	7 649 591 \$	7 657 761 \$	(8 170) \$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 7 AUTRES ACTIFS

	2018	2017
Charges différées et payées d'avance	45 461 \$	47 962 \$
Autres produits	1 070	16 596
	46 531 \$	64 558 \$

Au 31 décembre 2017, les autres actifs comprenaient un prêt de 15,0 M\$ qui a été accordé à Wealthsimple. En 2018, la Société a converti le prêt de 15,0 M\$ en capitaux propres (note 4).

D'autres actifs totalisant 18,9 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 19,8 M\$) devraient être réalisés d'ici un an.

NOTE 8 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	2018			2017		
	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL
Solde au début						
Données présentées antérieurement	903 133 \$	647 880 \$	1 551 013 \$	888 851 \$	– \$	888 851 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(1 728)	–	(1 728)	–	–	–
	901 405	647 880	1 549 285	888 851	–	888 851
Investissement additionnel	–	–	–	–	638 349	638 349
Dividendes reçus	(61 831)	(12 156)	(73 987)	(58 334)	(10 770)	(69 104)
Quote-part :						
Du bénéfice	120 966	28 996	149 962	105 730	9 042	114 772
De la provision des entreprises associées	–	–	–	(5 098)	–	(5 098)
Des charges exceptionnelles des entreprises associées	–	–	–	(14 000)	–	(14 000)
Des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	7 289	18 755	26 044	(14 016)	11 259	(2 757)
Solde à la fin	967 829 \$	683 475 \$	1 651 304 \$	903 133 \$	647 880 \$	1 551 013 \$

GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO »)

Lifeco est une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de la Corporation Financière Power. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au 31 décembre 2018, la Société détenait 39 737 388 actions de Lifeco (2017 – 39 737 388), ce qui représentait une participation de 4,0 % (2017 – 4,0 %). La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans Lifeco, puisqu'elle exerce une influence notable. L'influence notable tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par la Corporation Financière Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes; d'importantes opérations intersociétés et des ententes de services qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée dans états consolidés du résultat net.

En 2017, Lifeco a établi une provision au titre de la restructuration et a comptabilisé des charges liées à l'incidence de la réforme fiscale américaine et de la vente imminente d'un placement en actions. La quote-part de la provision au titre de la restructuration après impôt et celle des charges exceptionnelles de la Société se sont établies à 5,1 M\$ et à 14,0 M\$, respectivement.

La juste valeur de la participation de la Société dans Lifeco totalisait 1 118,6 M\$ au 31 décembre 2018 (31 décembre 2017 – 1 393,2 M\$). La Société a choisi d'appliquer l'exemption comprise dans IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour garder les méthodes comptables concernées de Lifeco liées au report de l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers*, par Lifeco.

Au 31 décembre 2018, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société.

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2018, consulter les informations qu'elle a publiées.

CHINA ASSET MANAGEMENT CO., LTD. (« CHINA AMC »)

Le 31 août 2017, la Société a finalisé son investissement dans China AMC qui s'est traduit par une participation de 13,9 % pour un coût total de 638,3 M\$.

China AMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine, qui est sous le contrôle de CITIC Securities Company Limited.

NOTE 8 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES (suite)

CHINA ASSET MANAGEMENT CO., LTD. (« CHINA AMC ») (suite)

Au 31 décembre 2018, la Société détenait une participation de 13,9 % dans China AMC (2017 – 13,9 %). La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son investissement dans China AMC, puisqu'elle exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques, à des initiatives stratégiques communes, y compris le lancement conjoint de produits, ainsi qu'à la collaboration entre la direction et les équipes de placement.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de China AMC :

AU 31 DÉCEMBRE (en millions)	2018		2017	
	DOLLARS CANADIENS	RENMINBI CHINOIS	DOLLARS CANADIENS	RENMINBI CHINOIS
Total de l'actif	2 051	10 342	1 827	9 464
Total du passif	445	2 242	405	2 097
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE ¹				
Produits	733	3 733	752	3 913
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	224	1 140	263	1 367
Total du bénéfice global	235	1 171	207	1 077

1. En 2017, les résultats pour l'exercice complet sont présentés; cependant, la quote-part du bénéfice de China AMC revenant à la Société a été comptabilisée à compter du 31 août 2017.

NOTE 9 COMMISSIONS DE VENTE INSCRITES À L'ACTIF

	2018	2017
Coût	125 264 \$	1 429 042 \$
Moins : amortissement cumulé	(20 220)	(661 727)
	105 044 \$	767 315 \$
Variation des commissions de vente inscrites à l'actif		
Solde au début		
Données présentées antérieurement	767 315 \$	726 608 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(703 494)	–
	63 821	726 608
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de fonds d'investissement	55 685	271 578
Amortissement	(14 462)	(230 871)
	41 223	40 707
Solde à la fin	105 044 \$	767 315 \$

En raison d'IFRS 15, les commissions de vente inscrites à l'actif en 2018 ne comprenaient pas de cessions liées aux activités de rachat. En 2017, des cessions d'un montant de 24,2 M\$ liées aux activités de rachat ont été comptabilisées au poste Commissions dans les états consolidés du résultat net.

NOTE 10 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les composantes du goodwill et des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	À DURÉE DE VIE DÉTERMINÉE		À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE		TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	GOODWILL
	LOGICIELS	CONTRATS DE DISTRIBUTION ET AUTRES CONTRATS DE GESTION	CONTRATS DE GESTION DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	APPELLATIONS COMMERCIALES		
2018						
Coût	212 006 \$	125 630 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 363 372 \$	2 660 267 \$
Moins : amortissement cumulé	(95 309)	(76 995)	-	-	(172 304)	-
	116 697 \$	48 635 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 191 068 \$	2 660 267 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	119 019 \$	39 696 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 184 451 \$	2 660 267 \$
Entrées	18 940	16 366	-	-	35 306	-
Cessions	(216)	(1 877)	-	-	(2 093)	-
Réductions de valeur	-	-	-	-	-	-
Amortissement	(21 046)	(5 550)	-	-	(26 596)	-
Solde à la fin	116 697 \$	48 635 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 191 068 \$	2 660 267 \$
2017						
Coût	206 928 \$	112 916 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 345 580 \$	2 660 267 \$
Moins : amortissement cumulé	(87 909)	(73 220)	-	-	(161 129)	-
	119 019 \$	39 696 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 184 451 \$	2 660 267 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	199 239 \$	42 814 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 267 789 \$	2 660 267 \$
Entrées	31 599	2 618	-	-	34 217	-
Cessions	(3 195)	(594)	-	-	(3 789)	-
Réductions de valeur	(92 352)	-	-	-	(92 352)	-
Amortissement	(16 272)	(5 142)	-	-	(21 414)	-
Solde à la fin	119 019 \$	39 696 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 184 451 \$	2 660 267 \$

En 2017, la Société a cessé le développement d'un nouveau système comptable pour les fonds d'investissement. Pour cette raison, ainsi qu'à la suite d'autres décisions connexes en matière de technologies, la Société a enregistré une réduction de valeur de 92,4 M\$ au titre des coûts liés au développement de logiciels inscrits à l'actif comptabilisée au poste Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau qui suit :

	2018		2017	
	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE
IG Gestion de patrimoine	1 347 781 \$	- \$	1 347 781 \$	- \$
Mackenzie	1 168 580	1 002 681	1 168 580	1 002 681
Autres	143 906	23 055	143 906	23 055
Total	2 660 267 \$	1 025 736 \$	2 660 267 \$	1 025 736 \$

NOTE 10 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

La Société vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une dépréciation en évaluant leur valeur comptable au moyen de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie. La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur constituent des données d'entrée de niveau 2.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

NOTE 11 DÉPÔTS ET CERTIFICATS

Les dépôts et les certificats sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti.

Les actifs figurant dans les bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés et les prêts totalisant 568,8 M\$ (2017 – 505,0 M\$), liés aux dépôts et aux certificats.

	À VUE	ÉCHÉANCE			TOTAL 2018	TOTAL 2017
		1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Dépôts	554 971 \$	6 892 \$	4 338 \$	404 \$	566 605 \$	502 488 \$
Certificats	–	511	710	973	2 194	2 508
	554 971 \$	7 403 \$	5 048 \$	1 377 \$	568 799 \$	504 996 \$

NOTE 12 AUTRES PASSIFS

	2018	2017
Dividendes à payer	137 710 \$	137 587 \$
Intérêts à payer	27 527	38 795
Passif au titre des prestations constituées (note 13)	189 113	184 462
Provisions	50 768	92 918
Autres	39 055	37 518
	444 173 \$	491 280 \$

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises et à d'autres éléments, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2018, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 25,5 M\$, des reprises de provisions de 9,3 M\$ et des paiements de 58,3 M\$.

D'autres passifs totalisant 238,5 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 279,1 M\$) devraient être réglés d'ici un an.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel et d'avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisés accessible à tous les employés admissibles, des régimes de retraite supplémentaires à l'intention des dirigeants (les « RRSB ») non capitalisés pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1^{er} juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert aux nouveaux employés. La Société a un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1^{er} juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte, juridiquement séparée de la Société. Le régime de retraite à prestations définies est enregistré en vertu de la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020.

En 2018, la Société a versé des cotisations de 40,4 M\$ (2017 – 37,8 M\$). La Société a affecté un montant de 10,5 M\$, prélevé sur les paiements effectués en 2018, afin de réduire son déficit de solvabilité et d'accroître son surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 25,6 M\$ en 2019. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

Les RRSB sont des régimes de retraite à prestations définies non enregistrés et non contributifs, qui offrent des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Les RRSB et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de mortalité, qui correspond à l'espérance de vie et influe sur le calcul des obligations; le risque de taux d'intérêt, qui a une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations et le rendement réel de l'actif des régimes; le risque lié au salaire, puisque les augmentations de salaire estimatives servent au calcul des obligations; et le risque d'investissement, puisque la nature des placements influe sur le rendement réel de l'actif des régimes. Un suivi régulier des régimes, des règlements applicables et de divers autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société permet d'assurer la gestion de l'exposition à ces risques.

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2018			2017		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Juste valeur des actifs du régime						
Solde au début	417 687 \$	– \$	– \$	372 087 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	2 464	–	–	3 005	–	–
Cotisations de l'employeur	40 438	–	–	37 782	–	–
Prestations versées	(35 411)	–	–	(22 318)	–	–
Produits d'intérêts	15 246	–	–	15 527	–	–
Réévaluations :						
– Rendement des actifs du régime	(32 996)	–	–	11 604	–	–
Solde à la fin	407 428	–	–	417 687	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	493 610	63 134	45 405	481 201	62 461	44 812
Prestations versées	(35 411)	(2 873)	(2 373)	(22 313)	(2 751)	(2 707)
Coût des services rendus de l'exercice	20 293	1 400	918	23 264	1 453	921
Coût des services passés	–	–	–	–	(2 972)	(703)
Modification du régime	–	–	–	(50 381)	–	–
(Profit) perte au titre de la réduction du régime	(776)	–	36	2 514	–	–
Cotisations des employés	2 464	–	–	3 005	–	–
Charges d'intérêts	17 403	2 153	1 521	19 186	2 335	1 612
Réévaluations :						
Écarts actuariels						
– Hypothèses démographiques	17 397	–	(5 708)	–	–	–
– Ajustements liés à l'expérience	(3 098)	(12)	(787)	(1 439)	271	223
– Hypothèses financières	(15 167)	(1 718)	(1 270)	38 573	2 337	1 247
Solde à la fin	496 715	62 084	37 742	493 610	63 134	45 405
Passif au titre des prestations constituées	89 287 \$	62 084 \$	37 742 \$	75 923 \$	63 134 \$	45 405 \$

La Société peut, à son gré, de temps à autre, augmenter certaines prestations versées aux participants retraités du régime. En vertu de sa politique précédente, la Société a accordé des augmentations presque chaque année et l'obligation comportait une estimation des augmentations futures. La Société ne prévoit pas accorder une augmentation des prestations dans un avenir prévisible. Par suite de ce changement, la Société a réévalué en 2017 son obligation au titre des régimes de retraite et a comptabilisé une réduction de 50,4 M\$ à l'égard de son obligation en tant que diminution des charges autres que les commissions.

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	2018			2017		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Taux d'actualisation	3,90 %	3,55 %-3,80 %	3,70 %	3,60 %	3,30 %-3,55 %	3,45 %
Taux de croissance de la rémunération	4,30 %	3,75 %	s.o.	3,90 %	3,75 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ¹	s.o.	s.o.	5,78 %	s.o.	s.o.	5,77 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	23,6 ans	23,6 ans	23,6 ans	23,5 ans	23,5 ans	23,5 ans

1. Tend vers 4,00 % en 2044 et reste à un taux identique par la suite.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 18,3 années (2017 – 17,6 années).

Charge au titre des avantages :

	2018			2017		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Coût des services rendus de l'exercice	20 293 \$	1 400 \$	918 \$	23 269 \$	1 453 \$	921 \$
Coût des services passés	-	-	-	-	(2 972)	(703)
Modification du régime	-	-	-	(50 381)	-	-
(Profit) perte au titre de la réduction du régime	(776)	-	36	2 514	-	-
Coûts financiers nets	2 157	2 153	1 521	3 659	2 335	1 612
	21 674 \$	3 553 \$	2 475 \$	(20 939) \$	816 \$	1 830 \$

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité :

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

	2018		2017	
	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE
Régime de retraite à prestations définies				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Hausse	(21 322) \$	(1 719) \$	(20 503) \$	(1 771) \$
Baisse	22 784	1 743	21 883	1 809
Taux de rémunération (+ / - 0,25 %)				
Hausse	7 245	720	6 538	893
Baisse	(7 198)	(707)	(6 440)	(880)
Mortalité				
Augmentation de un an	9 725	705	9 847	888
RRSD				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Hausse	(1 640)	52	(1 767)	36
Baisse	1 713	(57)	1 850	(40)
Taux de rémunération (+ / - 0,25 %)				
Hausse	75	22	77	27
Baisse	(74)	(24)	(76)	(26)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 418	57	1 467	63
Avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Hausse	(902)	36	(1 150)	33
Baisse	940	(39)	1 201	(34)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé (+ / - 1,00 %)				
Hausse	1 180	44	2 016	76
Baisse	(1 027)	(38)	(1 734)	(64)
Mortalité				
Augmentation de un an	987	45	1 459	65

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2018	2017
Titres de capitaux propres	56,4 %	61,4 %
Titres à revenu fixe	32,5	28,9
Stratégies alternatives	9,9	4,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,2	5,1
	100,0 %	100,0 %

Le régime de retraite à prestations définies adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. L'actif du régime de retraite à prestations définies est investi dans des fonds d'investissement exclusifs, à l'exception de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée dans les charges autres que les commissions totalise 4,8 M\$ (2017 - 4,4 M\$).

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL *(suite)*

RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE (RER) COLLECTIF

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 6,7 M\$ (2017 – 6,4 M\$).

NOTE 14 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat :

	2018	2017
Impôt sur le résultat constaté en résultat net		
Impôt exigible		
Impôt sur le résultat de l'exercice considéré	223 924 \$	152 502 \$
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(9 317)	(3 892)
	214 607	148 610
Impôt différé	(4 688)	25 277
	209 919 \$	173 887 \$

Taux d'imposition effectif :

	2018	2017
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,81 %	26,84 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat des entreprises associées <i>(note 8)</i>	(3,79)	(3,81)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée <i>(note 8)</i>	-	0,48
Quote-part de la provision de l'entreprise associée <i>(note 8)</i>	-	0,17
Consolidation des pertes fiscales <i>(note 25)</i>	(1,40)	(1,55)
Autres éléments	(0,33)	0,03
Taux d'imposition effectif	21,29 %	22,16 %

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ

Sources d'impôt sur le résultat différé :

	2018	2017
Actifs d'impôt différé		
Passif au titre des prestations constituées	51 025 \$	49 771 \$
Reports en avant de pertes	33 165	15 002
Autres	38 726	43 170
	122 916	107 943
Passifs d'impôt différé		
Commissions de vente inscrites à l'actif <i>(note 2)</i>	28 254	203 976
Immobilisations incorporelles	265 343	264 487
Autres	49 431	42 681
	343 028	511 144
	220 112 \$	403 201 \$

NOTE 14 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans les bilans consolidés de la façon suivante :

	2018	2017
Actifs d'impôt différé	75 607 \$	60 661 \$
Passifs d'impôt différé	295 719	463 862
	220 112 \$	403 201 \$

Au 31 décembre 2018, les pertes autres qu'en capital de la Société se chiffraient à 4,6 M\$ (2017 – 0,8 M\$), et elles pouvaient être utilisées pour réduire le bénéfice imposable futur; les avantages liés à ces pertes n'avaient pas été comptabilisés. Une tranche de 3,8 M\$ de ces pertes peut être reportée en avant indéfiniment et les pertes restantes expireront le 31 décembre 2037.

NOTE 15 DETTE À LONG TERME

ÉCHÉANCE	TAUX	SÉRIE	2018	2017
7 mars 2018	6,58 %	2003	– \$	150 000 \$
8 avril 2019	7,35 %	2009	–	375 000
26 janvier 2027	3,44 %	2017	400 000	400 000
13 décembre 2027	6,65 %	1997	125 000	125 000
9 mai 2031	7,45 %	2001	150 000	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	2002	175 000	175 000
7 mars 2033	7,11 %	2003	150 000	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	2010	200 000	200 000
25 janvier 2047	4,56 %	2017	200 000	200 000
9 décembre 2047	4,115 %	2017	250 000	250 000
13 juillet 2048	4,174 %	2018	200 000	–
			1 850 000 \$	2 175 000 \$

La dette à long terme comprend les débetures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 120,9 M\$ (2017 – 114,2 M\$).

Les débetures à 6,58 % de 150,0 M\$ sont arrivées à échéance et ont été remboursées le 7 mars 2018.

Le 11 juillet 2018, la Société a émis des débetures à 4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048 d'un principal de 200,0 M\$. Le 10 août 2018, la Société a utilisé le produit net, ainsi qu'une partie de la trésorerie interne existante de la Société financière IGM, pour financer le rachat anticipé de la totalité de ses débetures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un montant en principal global de 375 M\$. Une prime de 10,7 M\$ a été versée au rachat anticipé des débetures à 7,35 % et est comprise dans les charges d'intérêts dans les états consolidés du résultat net.

Le 26 janvier 2017, la Société a émis des débetures à 3,44 % sur dix ans d'un principal de 400 M\$ et des débetures à 4,56 % sur 30 ans d'un capital de 200 M\$. Le 7 décembre 2017, la Société a émis des débetures à 4,115 % sur 30 ans d'un principal de 250 M\$. Ces placements ont été effectués dans le cadre de suppléments au prospectus préalable de base simplifié de la Société en date du 29 novembre 2016.

NOTE 16 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

En nombre illimité :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
- Actions de catégorie 1, sans droit de vote
- Actions ordinaires, sans valeur nominale

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	2018		2017	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	6 000 000	150 000 \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	240 666 131	1 602 726 \$	240 515 968	1 597 208 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 18)	219 186	8 537	150 163	5 518
Solde à la fin	240 885 317	1 611 263 \$	240 666 131	1 602 726 \$

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 20 mars 2017, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, en vigueur jusqu'au 19 mars 2018. En vertu de cette offre, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 12,0 millions de ses actions ordinaires en circulation au 28 février 2017, soit 5 % de celles-ci. Aucune action n'a été rachetée en 2018 (2017 – néant).

NOTE 17 GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La réduction des capitaux propres en 2018, comparativement à 2017, était principalement attribuable à l'adoption d'IFRS 15 qui a entraîné un ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de 514,6 M\$ au cours du premier trimestre de 2018. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 850,0 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 2 175,0 M\$ au 31 décembre 2017. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière. La diminution nette de 325,0 M\$ de la dette à long terme découlait des éléments suivants :

- L'arrivée à échéance des débetures à 6,58 % de 150,0 M\$ de la Société qui ont été remboursées le 7 mars 2018.

NOTE 17 GESTION DU CAPITAL (suite)

- L'émission, le 11 juillet 2018, de débentures à 4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048 d'un principal de 200,0 M\$. Ce placement a été effectué dans le cadre d'un supplément au prospectus préalable de base simplifié de la Société financière IGM en date du 29 novembre 2016. La Société financière IGM s'est servie du produit net, ainsi que d'une partie de la trésorerie interne existante de la Société financière IGM, pour financer le rachat anticipé de la totalité de ses débentures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un montant de 375,0 M\$.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 31 décembre 2018, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2017.

La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 20 mars 2017, qui était en vigueur jusqu'au 19 mars 2018, visant l'achat d'un maximum de 5 % de ses actions ordinaires pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et à d'autres fins de gestion du capital. Aucune action ordinaire n'a été rachetée par la Société en 2018 et en 2017 (note 16). En 2018, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 8,9 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 1,475 \$ par action, et de dividendes de 541,9 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

NOTE 18 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date d'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé, établies à la date d'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Au 31 décembre 2018, 20 586 912 actions ordinaires (2017 – 20 806 098) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

En 2018, la Société a attribué 1 336 990 options à des salariés (2017 – 1 418 930). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été estimée à 2,56 \$ l'option (2017 – 2,52 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 39,10 \$ (2017 – 41,67 \$). Les hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	2018	2017
Prix d'exercice	39,28 \$	41,70 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,35 %	1,53 %
Durée de vie attendue des options	6 ans	6 ans
Volatilité attendue	17,00 %	17,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	5,73 %	5,40 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur six années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Des options sur actions ont été exercées régulièrement tout au long de 2018, et le prix d'exercice moyen s'est établi à 37,62 \$ en 2018.

NOTE 18 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS (suite)

La Société a constaté une charge de rémunération de 3,7 M\$ liée à son régime d'options sur actions (2017 – 3,5 M\$).

	2018		2017	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Solde au début	8 912 748	42,59 \$	8 484 030	43,16 \$
Attribuées	1 336 990	39,28	1 418 930	41,70
Exercées	(219 186)	35,37	(150 163)	33,77
Frappées de déchéance	(328 658)	43,53	(840 049)	48,42
Solde à la fin	9 701 894	42,27 \$	8 912 748	42,59 \$
Pouvant être exercées à la fin	4 742 050	44,28 \$	4 063 668	44,09 \$

OPTIONS EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2018	DATE D'EXPIRATION	PRIX D'EXERCICE (\$)	OPTIONS EN COURS	OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉES
	2019	26,67 – 44,00	178 750	178 750
	2020	40,45 – 42,82	589 996	589 996
	2021	42,49 – 46,72	504 237	504 237
	2022	45,56 – 47,23	785 951	731 419
	2023	44,73 – 47,26	1 073 374	885 790
	2024	53,81	836 747	600 014
	2025	43,28 – 43,97	1 103 038	534 307
	2026	34,88 – 38,17	1 982 658	508 462
	2027	39,71 – 41,74	1 316 948	209 075
	2028	37,58 – 40,10	1 330 195	–
			9 701 894	4 742 050

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DESTINÉES AUX EMPLOYÉS

La Société s'est dotée de régimes d'unités d'actions à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. Parmi ces régimes figurent un régime d'unités d'actions liées au rendement, un régime d'unités d'actions différées et un régime d'unités d'actions restreintes. En vertu des régimes, les unités d'actions sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé. En outre, le régime d'unités d'actions liées au rendement et le régime d'unités d'actions différées sont assujettis à des conditions d'acquisition des droits relatives au rendement. La valeur de chaque unité d'action se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement et les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées, dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur des unités d'actions à la date de versement des dividendes. La Société a constaté une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 6,8 M\$ en 2018 (2017 – 14,0 M\$) et un passif de 20,4 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 23,3 M\$).

NOTE 18 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

RÉGIMES D'ACHAT D'ACTIONS

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de trois ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 12,4 M\$ (2017 – 12,9 M\$).

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil en trésorerie ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir certains de leurs honoraires sous forme d'une combinaison d'unités d'actions différées et de trésorerie. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées, et seront acquittées au moyen de versements en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2018, la juste valeur des unités d'actions différées en cours était de 13,4 M\$ (2017 – 16,1 M\$). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges autres que les commissions dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

NOTE 19 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

	AVANTAGES DU PERSONNEL	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES	TOTAL
2018				
Solde au début				
Données présentées antérieurement	(132 529) \$	39 051 \$	22 348 \$	(71 130) \$
Changement de méthode comptable (note 2)	–	17	–	17
	(132 529)	39 068	22 348	(71 113)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(16 523)	18 166	23 672	25 315
Solde à la fin	(149 052) \$	57 234 \$	46 020 \$	(45 798) \$
2017				
Solde au début	(110 913) \$	8 617 \$	19 854 \$	(82 442) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(21 616)	30 434	2 494	11 312
Solde à la fin	(132 529) \$	39 051 \$	22 348 \$	(71 130) \$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

NOTE 20 GESTION DES RISQUES

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme.
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière.
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme.
- la supervision de la gestion des liquidités par la direction et les comités du conseil d'administration.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds d'investissement constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds d'investissement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence de garantie liée à des instruments dérivés en ce qui concerne les activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés et à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes, et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »).

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

Les échéances contractuelles de certains passifs financiers de la Société sont les suivantes :

AU 31 DÉCEMBRE 2018 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	8,2 \$	20,6 \$	0,2 \$	29,0 \$
Dépôts et certificats	555,0	7,4	5,0	1,4	568,8
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 207,6	6 135,3	27,3	7 370,2
Dettes à long terme	–	–	–	1 850,0	1 850,0
Capitalisation des régimes de retraite ¹	–	25,6	–	–	25,6
Total des échéances contractuelles	555,0 \$	1 248,8 \$	6 160,9 \$	1 878,9 \$	9 843,6 \$

1. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2019 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 décembre 2018, inchangées par rapport au 31 décembre 2017. Les marges de crédit au 31 décembre 2018 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2017. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion de la banque. Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 650,2 M\$ (2017 – 966,8 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 81,8 M\$ (2017 – 88,3 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 568,4 M\$ (2017 – 878,5 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 103,5 M\$ (2017 – 239,5 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 76,2 M\$ (2017 – 252,6 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 364,3 M\$ (2017 – 351,4 M\$), ainsi que de papier commercial de société à notation élevée de 24,4 M\$ (2017 – 35,0 M\$). La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2018, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,7 G\$ (2017 – 7,8 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 7,3 G\$ (2017 – 7,5 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 363,9 M\$ (2017 – 286,7 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 25,6 M\$ (2017 – 26,0 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 4,2 G\$ (2017 – 4,5 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 3,1 G\$ (2017 – 3,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 74,1 M\$ (2017 – 69,7 M\$) et à 35,6 M\$ (2017 – 42,4 M\$), respectivement, au 31 décembre 2018. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 8,3 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2018 (2017 – 16,4 %).

NOTE 20 GESTION DES RISQUES (suite)

Au 31 décembre 2018, une proportion de 61,5 % (2017 – 65,5 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2018, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3,3 M\$, comparativement à 2,8 M\$ au 31 décembre 2017. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,8 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2017.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 31 décembre 2018, inchangée par rapport au 31 décembre 2017, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché ».

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 19,4 M\$ (2017 – 33,8 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de néant au 31 décembre 2018 (2017 – 1,2 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2018. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2017.

RISQUE DE MARCHÉ LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2018, ce swap avait une juste valeur positive de 4,9 M\$ (2017 – juste valeur positive de 4,1 M\$) et un montant notionnel en cours de 0,9 G\$ (2017 – 1,2 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes

NOTE 20 GESTION DES RISQUES *(suite)*

de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2018, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 11,0 M\$ (2017 – juste valeur négative de 4,5 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,7 G\$ (2017 – 1,9 G\$). Au 31 décembre 2018, la juste valeur négative nette de 6,1 M\$ (2017 – juste valeur négative de 0,4 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et son montant notionnel en cours s'élève à 2,6 G\$ (2017 – 3,1 G\$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. À compter de 2018, la comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds dans le cadre de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour ensuite être comptabilisée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits et sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Au 31 décembre 2018, ces swaps avaient une juste valeur négative de 1,8 M\$ (2017 – juste valeur positive de 0,9 M\$) sur un montant notionnel en cours de 249,9 M\$ (2017 – 137,0 M\$).

Au 31 décembre 2018, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'environ 0,5 M\$ (2017 – une diminution de 0,9 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres (note 4) classés comme étant soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de son investissement dans Personal Capital et China AMC. Les variations de la valeur comptable découlant des fluctuations des taux de change pour ces deux investissements sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une augmentation (diminution) de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements libellés en devises d'environ 39,9 M\$ (44,0 M\$).

La quote-part du résultat de China AMC revenant à la Société, constatée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est également touchée par les fluctuations des taux de change. Une augmentation (diminution) de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat de China AMC d'environ 1,4 M\$ (1,5 M\$).

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats.

NOTE 21 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui donnent le droit, sans que ce soit une

NOTE 21 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

obligation, d'acheter ou de vendre des instruments financiers précis à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions-cadres de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujéti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans les bilans consolidés. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

2018	MONTANT NOTIONNEL				RISQUE DE CRÉDIT	JUSTE VALEUR	
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL		ACTIF	PASSIF
Swaps							
Comptabilité de couverture	- \$	122 186 \$	42 650 \$	164 836 \$	1 \$	1 \$	1 158 \$
Sans comptabilité de couverture	907 525	1 736 413	36 737	2 680 675	16 034	16 034	23 252
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	10 310	26 985	-	37 295	329	329	4 580
	917 835 \$	1 885 584 \$	79 387 \$	2 882 806 \$	16 364 \$	16 364 \$	28 990 \$
<hr/>							
2017							
Swaps							
Sans comptabilité de couverture	1 261 555 \$	1 956 242 \$	19 918 \$	3 237 715 \$	28 476 \$	28 476 \$	28 444 \$
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	8 400	23 080	-	31 480	7 216	7 216	-
	1 269 955 \$	1 979 322 \$	19 918 \$	3 269 195 \$	35 692 \$	35 692 \$	28 444 \$

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation, se chiffrait à néant (2017 – 7,4 M\$).

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, se chiffrait à néant (2017 – 1,2 M\$). Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans les bilans consolidés.

NOTE 22 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires;

ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables (niveau 2) ou des données d'entrée de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres titres de placement, ainsi que les autres actifs financiers et les autres passifs financiers, sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable

NOTE 22 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

2018	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR			
		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres titres de placement					
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	372 396 \$	– \$	– \$	372 396 \$	372 396 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	87 515	86 963	–	552	87 515
Prêts					
– Juste valeur par le biais du résultat net	4 303	–	4 303	–	4 303
Instruments financiers dérivés	16 364	–	7 179	9 185	16 364
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	7 733 728	–	380 372	7 405 170	7 785 542
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés					
	28 990	–	24 704	4 286	28 990
Autres passifs financiers					
	8 237	8 235	2	–	8 237
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats					
	568 799	–	569 048	–	569 048
Obligations à l'égard d'entités de titrisation					
	7 370 193	–	–	7 436 873	7 436 873
Dettes à long terme					
	1 850 000	–	2 050 299	–	2 050 299
<hr/>					
2017					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres titres de placement					
– Disponibles à la vente	282 756 \$	19 931 \$	– \$	262 825 \$	282 756 \$
– Détenus à des fins de transaction	96 940	95 390	889	661	96 940
Prêts					
– Détenus à des fins de transaction	286 682	–	286 682	–	286 682
Instruments financiers dérivés	35 692	–	22 879	12 813	35 692
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Prêts et créances	7 563 191	–	25 917	7 649 591	7 675 508
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés					
	28 444	–	19 726	8 718	28 444
Autres passifs financiers					
	9 262	9 146	116	–	9 262
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats					
	504 996	–	505 486	–	505 486
Obligations à l'égard d'entités de titrisation					
	7 596 028	–	–	7 657 761	7 657 761
Dettes à long terme					
	2 175 000	–	2 470 182	–	2 470 182

NOTE 22 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2018 ni en 2017.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

	SOLDE AU 1 ^{ER} JANVIER	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET ¹	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	TRANSFERTS/ SORTIES	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE
2018							
Autres titres de placement							
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	262 825 \$	– \$	21 002 \$	88 569 \$	– \$	– \$	372 396 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	661	(8)	–	–	–	(101)	552
Instruments financiers dérivés, montant net	4 095	(12 689)	–	224	(13 269)	–	4 899
2017							
Autres titres de placement							
– Disponibles à la vente	151 949 \$	2 611 \$	34 856 \$	73 409 \$	– \$	– \$	262 825 \$
– Détenus à des fins de transaction	1 438	27	–	96	–	(900)	661
Instruments financiers dérivés, montant net	(23 055)	13 189	–	(1 810)	(15 771)	–	4 095

1. Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les états consolidés du résultat net.

NOTE 23 BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	2018	2017
Bénéfice		
Bénéfice net	776 168 \$	610 765 \$
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	767 318 \$	601 915 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	240 815	240 585
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation ¹	125	336
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué	240 940	240 921
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
De base	3,19 \$	2,50 \$
Dilué	3,18 \$	2,50 \$

1. Exclut 1 453 milliers d'actions en 2018 (2017 – 691 milliers) liées à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif.

NOTE 24 PASSIFS ÉVENTUELS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

ENGAGEMENTS

La Société devra verser les paiements de loyer annuels minimaux futurs suivants en vertu de ses contrats de location simple : 28,0 M\$ en 2019, 24,5 M\$ en 2020, 18,5 M\$ en 2021, 13,4 M\$ en 2022 et 42,9 M\$ en 2023 et par la suite.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

NOTE 25 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET SOLDES

La Société conclut des opérations avec La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société liée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2018 et en 2017, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 62,6 M\$ (2017 – 77,1 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 17,5 M\$ (2017 – 17,8 M\$) et a versé un montant de 25,4 M\$ (2017 – 24,2 M\$) à la Great-West et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 78,3 M\$ (2017 – 76,0 M\$) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds d'investissement de la Société.
- Au cours de 2018, la Société a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life pour un montant de 61,4 M\$ (2017 – 136,5 M\$).

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu en octobre 2017, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec le groupe de sociétés de Power Corporation du Canada, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales peuvent être acquises au cours de chaque exercice jusqu'en 2020, inclusivement. Les acquisitions devraient être conclues au quatrième trimestre de chaque exercice. La Société comptabilisera l'économie au titre des pertes fiscales réalisée au cours de l'exercice. Le 31 décembre 2018 et le 29 décembre 2017, la Société a acquis des actions d'une telle société et a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales acquises.

NOTE 25 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le tableau suivant présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

	2018	2017
Rémunération et avantages du personnel	4 200 \$	4 098 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3 007	2 628
Paiements fondés sur des actions	1 638	1 456
	8 845 \$	8 182 \$

Les paiements fondés sur des actions ne tiennent pas compte de la réévaluation de la juste valeur des unités d'actions différées découlant des fluctuations du cours de l'action de la Société (se reporter à la note 18).

NOTE 26 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine
- Mackenzie
- Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société.

Au troisième trimestre de 2018, la Société a annoncé qu'elle avait remplacé la marque Groupe Investors par la marque IG Gestion de patrimoine. En 2017, la Société a annoncé le regroupement des fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie, ce qui a donné lieu à la formation d'une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale. Par conséquent, la Société a changé la méthodologie utilisée pour imputer aux secteurs les coûts associés à la fonction unique de gestion de placements afin qu'elle s'harmonise mieux avec l'information de gestion.

IG Gestion de patrimoine tire des honoraires de l'exercice de ses principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de ses fonds d'investissement. Il tire également des honoraires de la prestation de services de courtage et de la distribution de produits bancaires et d'assurance. De plus, les revenus gagnés à titre d'intermédiaire par IG Gestion de patrimoine découlent principalement des services bancaires hypothécaires et d'administration liés aux prêts et des actifs financés par des dépôts et des certificats.

Mackenzie tire des honoraires des services qu'elle offre à titre de gestionnaire de ses fonds d'investissement et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié à son placement dans Lifeco et dans China AMC (se reporter à la note 8), les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, les autres produits ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

NOTE 26 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2018

	IG GESTION DE PATRIMOINE	PLACEMENTS MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL DES SECTEURS	AJUSTEMENTS ¹	TOTAL
Produits						
Honoraires de gestion	1 458 127 \$	701 424 \$	79 631 \$	2 239 182 \$	– \$	2 239 182 \$
Honoraires d'administration	310 382	98 353	18 358	427 093	–	427 093
Honoraires de distribution	171 531	6 713	192 662	370 906	–	370 906
Produits tirés des placements nets et autres produits	46 665	(1 942)	17 205	61 928	–	61 928
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	149 962	149 962	–	149 962
	1 986 705	804 548	457 818	3 249 071	–	3 249 071
Charges						
Commissions	623 421	291 089	184 133	1 098 643	–	1 098 643
Charges autres que les commissions	597 242	335 105	88 377	1 020 724	22 758	1 043 482
	1 220 663	626 194	272 510	2 119 367	22 758	2 142 125
Bénéfice avant les éléments suivants	766 042 \$	178 354 \$	185 308 \$	1 129 704	(22 758)	1 106 946
Charges d'intérêts				(110 179)	(10 680)	(120 859)
Prime versée au rachat anticipé de débentures (note 15)				(10 680)	10 680	–
Charges de restructuration et autres charges (note 3)				(22 758)	22 758	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat				986 087	–	986 087
Impôt sur le résultat				209 919	–	209 919
Bénéfice net				776 168	–	776 168
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				8 850	–	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				767 318 \$	– \$	767 318 \$
Actifs identifiables	8 822 277 \$	1 153 639 \$	2 972 531 \$	12 948 447 \$		
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 906	2 660 267		
Total de l'actif	10 170 058 \$	2 322 219 \$	3 116 437 \$	15 608 714 \$		

1. La prime versée au rachat anticipé de débentures et les charges de restructuration et autres charges ne sont pas liées à un secteur en particulier et, par conséquent, elles sont exclues des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés au poste Produits ou Charges de chacun des secteurs à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

NOTE 26 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2017

	IG GESTION DE PATRIMOINE	PLACEMENTS MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL DES SECTEURS	AJUSTEMENTS ¹	TOTAL
Produits						
Honoraires de gestion	1 415 026 \$	701 669 \$	64 269 \$	2 180 964 \$	– \$	2 180 964 \$
Honoraires d'administration	322 012	99 147	18 541	439 700	–	439 700
Honoraires de distribution	190 447	7 714	186 908	385 069	–	385 069
Produits tirés des placements nets et autres produits	41 678	1 217	9 708	52 603	–	52 603
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	114 772	114 772	(19 098)	95 674
	1 969 163	809 747	394 198	3 173 108	(19 098)	3 154 010
Charges						
Commissions	654 376	300 007	183 500	1 137 883	4 684	1 142 567
Charges autres que les commissions	576 281	329 336	66 848	972 465	140 169	1 112 634
	1 230 657	629 343	250 348	2 110 348	144 853	2 255 201
Bénéfice avant les éléments suivants	738 506 \$	180 404 \$	143 850 \$	1 062 760	(163 951)	898 809
Charges d'intérêts				(114 157)	–	(114 157)
Charges de restructuration et autres charges				(195 234)	195 234	–
Charges liées au régime de retraite				50 381	(50 381)	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée				(14 000)	14 000	–
Quote-part de la provision de l'entreprise associée				(5 098)	5 098	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat				784 652	–	784 652
Impôt sur le résultat				173 887	–	173 887
Bénéfice net				610 765	–	610 765
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				8 850	–	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				601 915 \$	– \$	601 915 \$
Actifs identifiables	9 445 095 \$	1 322 369 \$	3 071 722 \$	13 839 186 \$		
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 906	2 660 267		
Total de l'actif	10 792 876 \$	2 490 949 \$	3 215 628 \$	16 499 453 \$		

1. Les charges de restructuration et autres charges, les charges liées au régime de retraite, la quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée et la quote-part de la provision de l'entreprise associée ne sont pas liées à un secteur en particulier et, par conséquent, elles sont exclues des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés au poste Produits ou Charges de chacun des secteurs à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.